

## **CABINET DU MAIRE**

### **RAPPORT DU MAIRE**

**Le 3 décembre 2013**

À tous les contribuables de la Ville de Bedford,

En conformité et selon les exigences de la loi, nous vous présentons le rapport annuel du maire sur la situation financière de la municipalité.

Ce document traite des sujets suivants:

- a) **Rémunération des élus de la Ville de Bedford (2013) ;**
- b) **États financiers 2012 et rapport du vérificateur ;**
- c) **Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 (année 2013) ;**
- d) **Le présent exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 ;**
- e) **Les orientations du budget 2014 ;**
- f) **Les orientations du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016;**

#### **Conclusion.**

##### **a) Rémunération des élus de la Ville de Bedford (2013)**

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, le maire déclare annuellement les rémunérations et allocations de dépenses de chaque membre du conseil, telles que décrétées par nos règlements municipaux.

Les rémunérations, incluant les allocations de dépenses versées aux membres du conseil (33% du montant), sont, pour l'année 2013 :

- a) pour le maire : 20 394.00 \$
- b) pour chaque conseiller : 7,460.00 \$

Les élus qui assistent à une séance extraordinaire reçoivent une rémunération de 100.00 \$.

Les élus qui assistent à réunion convoquée reçoivent 50.00 \$ et le maire reçoit 100.00 \$.

Le maire assiste aux séances de la MRC de Brome-Missisquoi et reçoit un montant de 270.00 \$ par séance. La MRC de Brome-Missisquoi tient 12 séances régulières, donc 3 240.00 \$ seront versés au maire ou à son représentant.

Le maire reçoit du CLD de Brome-Missisquoi un montant de 189.00 \$ par séance à titre de membre du conseil d'administration.

Si le maire siège sur un des comités de la MRC de Brome Missisquoi, il reçoit une somme de 189.00 \$ par séance convoquée.

En 2013, l' élu municipal désigné à titre de membre délégué au sein d'organismes intermunicipaux reçoit 50.00\$ par séance à laquelle il assiste et 100.00\$ par séance au cours de laquelle il préside l'assemblée des dits organismes.

Certains organismes inter municipaux, tel que la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi, défraient toutefois la présence d'élus municipaux à leurs séances. Les représentants de la Ville de Bedford (2) reçoivent à titre de membre du conseil d'administration la somme de 2 977 \$ annuellement.

## **b) États financiers 2012 et rapport du vérificateur**

Au terme de l'exercice fiscal 2012, le total des recettes consolidées s'élevait à 5 697 338 \$ et le total des affectations et des dépenses totalisaient 5 273 305 \$. La différence constitue ainsi un excédent consolidé de l'exercice de 424 033 \$ pour l'année 2012. L'excédent provenant des opérations de l'administration municipale est de 306 959 \$, alors que l'excédent provenant de la Régie Intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi est de 117 074 \$.

La vérification des livres de la Ville de Bedford a été confiée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables-agrèés. Le rapport du vérificateur indique que :

« Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Bedford et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice financier terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## **c) Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 (année 2013)**

Le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 totalisait une somme de 11 866 505.00 \$.

| INVESTISSEMENTS                         | <u>2013</u>         | <u>2014</u>         | <u>2015</u>       |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
|   | \$                  | \$                  | \$                |
| Centre Communautaire :                  |                     |                     |                   |
| Fenêtres                                | 41 650              | 41 650              |                   |
| Sécurité publique :                     |                     |                     |                   |
| Camion échelle                          | 175 000             |                     |                   |
| Aménagement du parc industriel :        |                     |                     |                   |
| Prolongement des services/ Industriel   | 5 068 100           |                     |                   |
| Développement résidentiel Nord- Est     |                     |                     |                   |
| Phase 2                                 |                     | 120 000             |                   |
| Usine de filtration :                   |                     |                     |                   |
| 4 <sup>e</sup> filtre                   | 350 000             |                     |                   |
| Travaux publics :                       |                     |                     |                   |
| Camion à benne basculante               | 160 000             |                     |                   |
| Appareil détecteur de fuite d'eau       | 6 600               |                     |                   |
| Panneau d'identification                | 11 000              |                     |                   |
| Réfection de trottoir                   | 18 000              | 40 000              | 40 000            |
| Purgeur pour réseau d'aqueduc(1)        | 5 500               |                     |                   |
| Loisirs et culture                      |                     |                     |                   |
| Aréna : Mise à niveau                   | 1 074 500           |                     |                   |
| Patinoire extérieure                    |                     | 100 000             |                   |
| Bibliothèque : (coin des petits)        | 53 300              |                     |                   |
| Infrastructure (Clayes, de la Victoire) | 901 500             | 3 166 100           |                   |
| Ruisseau Coslett                        | 50 000              | 250 000             |                   |
| Pars et Terrains                        |                     |                     |                   |
| Jeux pour enfants                       | 12 000              |                     |                   |
| Sentier Dév. Château d'Eau              | 13 000              |                     |                   |
| Wi/Fi Centre ville                      | 13 300              |                     |                   |
| Gestion Administrative                  |                     |                     |                   |
| Rénovation Hôtel de Ville               | 61 600              |                     |                   |
| Tour du Château d'eau/peinture          |                     |                     | 100 000           |
| Acquisition de terrains                 | 35 355              |                     |                   |
|   | <u>8 050 405 \$</u> | <u>3 717 750 \$</u> | <u>140 000 \$</u> |
|   | =====               | =====               | =====             |

**d) Le présent exercice financier se terminant le 31 décembre 2013**

Le budget non consolidé adopté totalisait 4 838 080 \$ et le rapport mensuel en date du 31 octobre 2012 nous indique ce qui suit :

| <b><u>RECETTES</u></b>        | <b><u>BUDGET 2013<br/>TEL QU'ADOPTÉ</u></b> | <b><u>REVENUS PERÇUS<br/>AU 31 OCT. 2013</u></b> |
|-------------------------------|---|--|
| Taxes                         | 3 529 875 \$                                | 3 542 035 \$                                     |
| Compensations de taxe         | 117 700                                     | 115 409  |
| Services rendus/municipalités | 271 900                                     | 158 836  |
| Autres revenus                | 84 500                                      | 117 889  |
| Autres services rendus        | 393 200                                     | 240 430  |
| Transferts conditionnels GVT  | 440 905                                     | 360 353  |
| Grand total des recettes      | <u>4 838 080 \$</u><br>=====                | <u>4 534 952 \$</u><br>=====                     |

| <b><u>DÉPENSES</u></b>                        | <b><u>BUDGET 2013<br/>TEL QU'ADOPTÉ</u></b> | <b><u>DÉPENSES RÉELLES<br/>AU 31 OCT. 2013</u></b> |
|---|---|--|
| Administration                                | 666 688                                     | 552 705  |
| Sécurité Publique (police- feu- séc.civile)   | 607 160                                     | 534 741  |
| Transport routier                             | 472 502                                     | 368 168  |
| Hygiène du milieu (aqueduc- égout- ordure)    | 1 129 737                                   | 950 963  |
| Santé, bien-être et OMH                       | 36 000                                      | 6 970  |
| Urbanisme et développement                    | 217 381                                     | 143 694  |
| Loisirs (Aréna - Centre Perron- bibliothèque) | 868 563                                     | 579 720  |
| Activités d'investissement                    | 191 505                                     | 2 066  |
| Frais de financement (intérêt)                | 149 271                                     | 50 274   |
| Service de la dette                           | 499 273                                     | 277 565  |
| Grand total des dépenses                      | <u>4 838 080 \$</u><br>=====                | <u>3 466 866 \$</u><br>=====                       |

Depuis l'exercice 2007, les organismes municipaux adoptent les principes comptables généralement reconnus et recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. L'adoption des nouvelles normes a des conséquences sur la présentation de l'information financière (nouveau périmètre comptable). La principale incidence pour nous est la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Par ailleurs, les données présentées pour 2013 ne sont pas consolidées.

Le 31 juillet 2012, le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire acceptait la programmation des travaux présentés en mai 2012 par la Ville de Bedford dans le cadre du programme provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 et le versement d'une subvention de 839 311 \$. Cette programmation comportait deux (2) volets. Le premier autorisait la construction d'un quatrième filtre à notre usine de traitement de l'eau potable. Ces travaux sont maintenant terminés. Le deuxième volet consistait au remplacement d'une partie des infrastructures sur les rues Clayes et Académie. Suite aux résultats d'ouverture des appels d'offres, nous avons constaté que les coûts étaient d'environ 35 % supérieurs aux coûts estimés. Suite à l'annonce par le Gouvernement du Québec de la possibilité de reporter à 2014 l'obligation de compléter les travaux au lieu de 2013, le conseil municipal a alors décidé d'exécuter ces travaux au printemps 2014.

Le conseil municipal a aussi décidé d'utiliser des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés pour procéder à l'achat, en collaboration avec les trois autres municipalités participantes, d'un camion pompe échelle usagé de marque Pierce de l'année 1998.

4/

Le conseil municipal a fait l'achat d'un camion 10 roues neuf avec benne et équipements pour le déneigement toujours à partir des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés.

La municipalité, à même les surplus accumulés, a procédé à l'acquisition d'un terrain de vingt acres dans le secteur est de la ville de Bedford, constituant ainsi une réserve de terrains pour le développement futur de cette partie de la Ville.

Fondation Rues Principales présentait en septembre 2013 un plan de développement pour la ville de Bedford. Cette démarche entreprise en 2012 regroupait des membres de la Corporation de Développement de Bedford et Région, du Regroupement des Gens d'Affaires de Bedford et Région, du Regroupement des organismes communautaires et des citoyens. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette vaste consultation publique. Déjà certaines actions proposées dans cette étude ont été entreprises par la municipalité.

En tenant compte des dépenses à payer pour les deux (2) prochains mois, des engagements déjà confirmés, des remboursements de capital et intérêts en novembre et décembre 2013 et des taxes à recevoir en 2013, nous espérons terminer l'année avec un léger surplus, sous réserve de la vérification à être complétée par notre vérificateur externe.

#### **e) Orientations générales du budget 2014**

Comme il y a eu une élection générale le 3 novembre 2013, tout le mécanisme de préparation budgétaire a été retardé. Il est donc trop tôt pour vous indiquer les grandes orientations générales pour le budget 2014 (mesures écoresponsables).

Néanmoins, une des principales préoccupations est la problématique des dépôts de manganèse dans le réseau de distribution de l'eau potable. En juin 2013, un mandat a été donné à la société Environor. Une ébauche de solution a été présentée et le conseil municipal devrait être en mesure d'apporter une solution dès l'été 2014.

La nouvelle réglementation sur la qualité de l'eau potable en vigueur depuis le début de 2013 entraîne des coûts de production de plus en plus élevés. C'est pourquoi des mesures devront être prises en vue d'économiser l'utilisation de l'eau.

#### **f) Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000.00 \$**

En vertu de la loi, le maire dépose avec son rapport la liste des contrats conclus pour et durant l'année 2013 lesquels excèdent plus de 25 000.00 \$. Cette liste sera déposée lors de la séance régulière du 3 décembre 2013 et sera disponible pour consultation à l'Hôtel de ville.

### **CONCLUSION**

Le budget de l'an 2014 et le programme d'immobilisations pour les années 2014-2015-2016 seront adoptés dans les délais et les contribuables seront avisés à l'avance, par avis public, de la séance d'adoption.

Le tout respectueusement vôtre,

Yves Lévesque  
Maire